

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 15

Artikel: Po la fita daô quatorze !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Libère, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont de 1^{er} janvier, 4^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
 Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Po la fîta daô quatorze!



« Vous tous qui m'écoutez, tâchez de vous acquitter mieux de votre devoir, chacun suivant sa profession et sa situation, et de vous surpasser les uns les autres à mériter, par une vie chrétienne, l'approbation de votre Créateur, afin que, quand vous serez à l'article de la mort, comme j'y suis maintenant, votre conscience ne vous reproche pas tous ces désordres, et que vous ne soyez pas réduits à la craindre. »

DAVEL.

(Discours sur l'Échafaud.)

Vive le canton de Vaud!

Nous célébrerons dans trois jours le centenaire de la première manifestation de notre souveraineté nationale: la séance d'ouverture, le jeudi 14 avril 1803, du premier Grand-Conseil du canton de Vaud. Dans tout le pays, d'une commune à l'autre, se répercutent les détonations des canons et des mortiers, le carillon des églises, les musiques, les chants, les cris de joie. Hommes, femmes, enfants, portant tous la cocarde verte et blanche, se presseront en foule dans les rues, comme pour affirmer à la face du ciel la joie qu'ils éprouvent de fêter les cent ans de la patrie, de la patrie libre, heureuse et prospère.

Cette grande journée, le *Conteur vaudois* la salue avec un indicible bonheur.

Pour le *Conteur* — n'est-il pas en cela fidèle à son rôle? — le patriotisme ne consiste pas uniquement dans la pratique des vertus austères et l'accomplissement des devoirs civiques. N'est-ce pas aussi faire preuve du plus profond amour pour la terre natale que de se réjouir d'en être les enfants? Et nous avons quand même quelque raison de nous montrer fiers du nom de Vaudois.

Nous disons: quand même, car on nous a reprochés — oh! combien de fois — d'être des rêveurs, de manquer d'énergie, de volonté, de nous contenter de l'à peu près. Il y a du vrai, beaucoup de vrai dans ces reproches. Juste Olivier, l'un des meilleurs d'entre les Vaudois, le plus Vaudois de nos poètes, a doublement souffert de ces travers, dont nous sommes si lents à nous corriger; le cœur serré d'une douleur sincère, il y revient plusieurs fois dans ses écrits.

Mais, c'est aujourd'hui jour de fête, c'est-à-dire que nous devons nous réjouir et non nous attrister; après, le revers. D'ailleurs, avec toutes les qualités négatives qu'on nous reproche, nous sommes-nous vraiment conduits en peuple qui ne sait pas ce qu'il veut? Aussitôt que nous eûmes secoué le joug de Berne, n'avons-nous pas organisé notre Etat avec une sagesse et un sens des affaires publiques

auxquels nos confédérés ont rendu justice? Nos écoles, nos hôpitaux, nos finances, nos routes vaudraient-ils moins que ceux d'autres nations? L'idéal n'est pas atteint, sans doute, mais quel est le peuple qui puisse se vanter de l'avoir réalisé? Avec des moyens aussi faibles que les nôtres, sans expérience dans l'art du gouvernement, être arrivés, en un siècle, au point où nous sommes, est déjà quelque chose.

Loïn de nous l'idée de tirer vanité de la belle situation où se trouve aujourd'hui notre canton. Mais, sans aller jusqu'au « il n'y en a point comme nous », ne serait-il pas au-dessous de notre dignité, au-dessous même de la vérité de nous déclarer un peuple sans mérite? Ne devons-nous pas plutôt puiser dans le sentiment du devoir accompli les forces qui nous permettront de perfectionner l'œuvre et de faire du canton de Vaud un de ceux où la lumière rayonne de toutes parts et où les ombres se rapetissent de plus en plus? Vaudois du second siècle, c'est là notre tâche.

Aimons notre bon pays de toute notre âme et avec intelligence; c'est encore la meilleure manière de le servir. Aimons-le joyeusement, et que de toutes les poitrines vaudoises parte, le 14 avril, le cri vibrant:

Vive le canton de Vaud!

Vive la Suisse!

LA RÉDACTION.

Vivons de notre vie.

Les événements historiques, dont nous allons célébrer le centenaire, ont été rappelés et commentés par tous nos journaux. *Conteur* ne reviendra donc pas sur ces événements.

Plutôt, pour répondre aux désirs qui lui ont été exprimés, il reproduit quelques extraits du *Canton de Vaud*, de Juste Olivier, qui donnent, dessiné avec amour, un tableau vivant de notre petite patrie.

C'est également pour répondre aux vœux qui nous sont venus de divers côtés que nous reproduisons quelques morceaux, français et patois, parus jadis dans le *Conteur*, et dont le succès n'a point pâli. Ces morceaux, bien de chez nous, réjouiront peut-être les convives des banquets du 14.

Canton de Vaud, si beau!

Le canton de Vaud est le seul, dans la Suisse française, qui occupe à la fois le plateau, le Jura et les Alpes. Il est ainsi le seul qui la résume tout entière: le seul qui réunisse, avec la vie montagnarde à ses deux bords, les occupations pastorales et industrielles; le Rhône et le Rhin, ou le midi et le nord, la France et l'Allemagne; le plateau agricole et la vie plus désintéressée. Il occupe en outre le centre de ce dont il est le plus complet représentant, au lieu d'être placé comme Berne, d'ailleurs mixte par la langue, à l'une des extrémités.

Le canton de Vaud est donc le centre romand de la Suisse. Il est un membre helvétique important. La figure de notre Patrie vaudoise, quand on la voit ainsi incrustée dans les régions et les races helvétiques, apparaît plus saillante et mieux liée.

Proportionnellement, nous possédons moins de la montagne que de la plaine, bien que nous ayons de celle-là, à droite et à gauche, une part assez grande pour qu'il vaille la peine de la compter. Mais remarquez, de plus, que chez nous le plateau est distinct et s'appelle même d'un nom spécial: le *Jorat*, comme si le Jura nous était donné deux fois. Ainsi, quoique situé en grande partie sur le plateau, le canton de Vaud y prend une position particulière, nette et tranchée. Le pays, comme le peuple, a un nom propre qui lui appartient et ne vient que de lui.

Entre un pays et un peuple il y a parenté.

Notre plateau nous tient généralement un langage de laisser-aller et de nonchalance. On dirait, dans certaines de ses parties, qu'il l'ait voulu écrire à sa surface. Dominé par les Alpes, muré par le Jura, il obéit à deux maîtres, le Rhône et le Rhin. Ici on le voit, il est vrai, se prononcer hautement pour l'un ou pour l'autre, descendre brusquement au lac, ou s'incliner de l'autre côté sans regarder en arrière. Mais ne cherchez pas ailleurs ce caractère précis et ferme; dans ces lieux que les aventuriers aux larges turbans, aux ronds cimètres, ont marqués des traces de leurs courses vagabondes, un ruisseau (le Nozon) vous offrira l'image de l'insouciance, en laissant couler ses eaux, comme sans volonté propre, à la fois vers la Méditerranée et vers l'Océan.

Qu'elle est belle cette terre que nous seuls aimons bien! La beauté est peut-être avant tout son caractère: la beauté, dont on ne pourrait dire si elle a plus de gravité ou plus de sourire, mais seulement qu'elle est belle; la beauté qui semble se bercer et comme s'endormir dans sa parfaite harmonie.

Nous arrivons de voyage; ou bien même nous avons habité longtemps la terre étrangère. Un cri de joie parti du fond de nos cœurs salue la patrie et notre retour. Ses campagnes, ses maisons, son lac, ses monts, ses bois nous apparaissent dans une émotion pleine de force et de douceur. Canton de Vaud, si beau! s'écrie en jetant sa cape en l'air, l'étudiant qui redescend des hautes vallées et du chemin des glaciers. Canton de Vaud si beau! dit le vieillard avec la voix de ses jeunes années. Si beau! dit la jeune fille qui l'investit dans son cœur des rêves de son amour. Si beau! répète le mélancolique étranger qui voudrait y fixer sa vie. Canton de Vaud, si beau! chantent les